



Paris, le - 2 OCT. 2014

La Directrice Générale

DE-OF/PSB/GB-FM/14003869
Affaire suivie par : Guillaume Boudoux
Mail : guillaume.boudoux@stif.info

Monsieur Marc PELISSIER
Président
AUT - FEDERATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS D'USAGERS
DES TRANSPORTS
32 rue Raymond Losserand
75014 PARIS

Monsieur le Président,

Le STIF examine avec beaucoup d'attention l'évolution de la desserte du RER E à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle gare Rosa Parks, et ses conséquences en termes de parc de matériel roulant.

Concernant tout d'abord l'offre, de nouvelles études de trafic réalisées par les équipes de la SNCF sont menées. En complément, et afin de définir la desserte adéquate, le STIF a sollicité auprès des équipes SNCF une étude d'exploitation, visant à envisager plusieurs hypothèses de desserte, correspondant aux besoins en parc de matériel roulant différents. La SNCF s'est engagée à fournir les résultats de cette étude en novembre 2014, permettant au STIF de retenir l'offre la mieux adaptée à l'issue de la concertation qui sera menée.

Concernant les conséquences en termes de parc de matériel roulant de cette nouvelle desserte, le STIF avait dès 2009, dans le cadre du Schéma Directeur du Matériel Roulant, demandé à la SNCF et à RFF d'examiner les différentes solutions visant à répondre à une hypothèse haute de besoins de rames.

Cette évolution du parc constituerait, quelle que soit l'hypothèse envisagée, une étape intermédiaire pour le RER E dans l'attente du prolongement d'Eole à l'Ouest, qui s'accompagnera d'un renfort important du parc de matériel roulant de la ligne E avec le déploiement de rames RER de nouvelle génération pour lequel un appel d'offres a été lancé.

Pour trouver une solution tenant compte de l'ensemble des contraintes, le STIF a encouragé la SNCF à envisager cet éventuel complément de parc

- soit avec des rames MI2N provenant du RER A, pouvant être libérées par le déploiement de rames MI09 supplémentaires sur le RER A,
- soit avec des rames MI84 du RER A, progressivement renouvelées par des rames MI09 alors qu'elles présentent une durée de vie résiduelle importante, et qu'elles sont rendues disponibles grâce au déploiement des MI09 sur le RER A.

Le STIF a également invité la SNCF à se rapprocher de la RATP dans cette perspective, afin de disposer d'une analyse commune des deux opérateurs. A ce jour, le STIF n'a pas reçu de document commun.



Un comité de ligne permettra d'échanger sur les suites données par les opérateurs à cette orientation du STIF.

Je vous confirme que le STIF est entièrement mobilisé pour la réussite du projet de création de gare nouvelle Rosa Parks, et suit avec beaucoup de vigilance le pilotage par la SNCF des actions relatives à l'évolution du parc de matériel roulant en Ile-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Sophie MOUGARD